

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 17 novembre 2015 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents : M. Paul Leduc, maire
M. Pierre O'Donoughue, district 2
Mme Francine Raymond, district 3
M. Serge Séguin, district 4
M. Claudio Benedetti, district 5
M. Alexandre Plante, district 6
M. Antoine Assaf, district 7
M. Pierre Jetté, district 8
Mme Doreen Assaad, district 9
M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents : M. Nicolas Bouchard, directeur général
Mme Louise Bouvier, greffière adjointe

Ouverture de la séance

La greffière adjointe constate le quorum.

1. Ordre du jour

151117-483

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour tel qu'il a été soumis, en ajoutant les points suivants :

- 9.2 Direction des ressources humaines – Réorganisation;
- 11.6 Maire suppléant - Nomination - Pierre O'Donoughue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

3. Procès-verbaux

151117-484

3.1 PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE ORDINAIRE - 20 OCTOBRE 2015 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Ville de Brossard tenue le 20 octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Travaux publics

151117-485

**5.1 RÉPARATION ET REMPLACEMENT DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ -
CONTRAT SP-15-897 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-897 relatif aux travaux de réparation et de remplacement de glissières de sécurité, pour une durée de trois ans, du 18 novembre 2015 au 19 novembre 2018, avec possibilité de deux renouvellements d'un an, au plus bas soumissionnaire conforme, 9065-5267 Québec inc. (RENOFLEX), selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 73 451,78 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151117-486

**5.2 FOURNITURE D'ARBRES, ARBUSTES ET VIVACES - CONTRAT SI-15-905 -
OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-15-905 relatif à la fourniture d'arbres, d'arbustes et de vivaces, pour une durée de trois mois, du 18 novembre 2015 au 17 février 2016, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, aux plus bas soumissionnaires conformes, Centre du Jardin Brossard inc., pour les lots 2 à 8, 10 et 12 à 21, pour un montant de 30 306,84 \$, taxes incluses, Pépinière Y. Yvon Auclair & Fils (2321-2392 Québec inc.) pour les lots 1 et 11, pour un montant de 8 646,12 \$, taxes incluses, et Pépinière Dominique Savio ltée, pour le lot 9, pour un montant de 1 494,68 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Loisir, culture et vie communautaire
--

151117-487

6.1 SOIRÉE DE LA RECONNAISSANCE 2015 - NOMINATION DES LAURÉATS

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accepte les candidatures proposées comme lauréats, pour la qualité de leur réalisation. Les lauréats seront honorés lors de la soirée du 2 décembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151117-488

6.2 PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2014-2016

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2014-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151117-489

**6.3 JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES -
3 DÉCEMBRE 2015 - PROCLAMATION**

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil proclame le 3 décembre 2015, *Journée internationale des personnes handicapées*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Finances

151117-490

8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 16 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE 2015

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu que le conseil approuve la liste des virements budgétaires du 16 octobre au 12 novembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Ressources humaines

151117-491

9.1 EMPLOYÉS - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil autorise et ratifie la liste de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés cadres et prend acte et ratifie, s'il y a lieu, celle des employés syndiqués.

Le directeur général est mandaté pour signer les ententes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151117-492

9.2 DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil approuve la réorganisation de la Direction des ressources humaines et le nouvel organigramme et procède aux changements requis conformément à la proposition déposée :

Abolition des postes :

- Adjoint administratif;
- Conseillère sénior;
- Chef de service;
- Agent ressources humaines;

Création des postes cadres :

- Chef de division ressources humaines - Relations de travail;
- Agent ressources humaines - Dotation;
- Agent ressources humaines santé sécurité - Travaux publics;
- Agent ressources humaines - Programmes et conformité.

Affectations :

- La titulaire du poste de conseillère sénior est nommée au poste de chef de division ressources humaines - relations de travail;
- La titulaire du poste d'agent ressources humaines est nommée au poste d'agent ressources humaines – dotation;
- Il est mis fin à l'emploi des titulaires des postes d'adjoint administratif et de chef de service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Technologies de l'information

151117-493

10.1 CONTRAT DE MAINTENANCE - PG SOLUTIONS - RENOUELEMENT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil octroie le contrat de maintenance à PG Solutions pour son système de gestion municipale AccèsCité utilisé par les villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, représentant un coût, pour Brossard, de 84 271 \$, taxes incluses. Le directeur des technologies de l'information est autorisé à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151117-494

10.2 CONTRAT DE MAINTENANCE - MONDOÏN - RENOUELEMENT

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil octroie les contrats de maintenance d'une durée de trois ans à Mondoïn, pour les Systèmes Intégrés de Gestion de bibliothèques et les Systèmes de Gestion sécurisée des espaces publics multimédias utilisés par les villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, représentant un coût, pour Brossard, de 100 482,88 \$, taxes incluses. Le directeur des technologies de l'information est autorisé à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151117-495

10.3 CONTRAT DE MAINTENANCE - ACCEO SOLUTIONS, LUDIK - RENOUELEMENT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil octroie les contrats de maintenance d'une durée de 5 ans à ACCEO Solutions, pour les progiciels de gestion des Loisirs utilisés par les villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, représentant un coût, pour Brossard, de 194 572,85 \$, taxes incluses. Le directeur des technologies de l'information est autorisé à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Services juridiques

151117-496

11.1 RÈGLEMENT REG-337 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LE GROUPE D'USAGES COMMERCE DE DÉTAIL 3 ET L'USAGE BOUTIQUE AUTOMOBILE, D'AUTORISER CES USAGES DANS CERTAINES ZONES ET D'Y PRÉVOIR LES DISPOSITIONS APPLICABLES - ADOPTION SECOND PROJET

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte le second projet de règlement REG-337 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer le groupe d'usages Commerce de détail 3 et l'usage Boutique automobile, d'autoriser ces usages dans certaines zones et d'y prévoir les dispositions applicables.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151117-497

11.2 **RÈGLEMENT REG-344 MODIFIANT LE RÈGLEMENT INITIAL DE TARIFICATION REG-7 AFIN DE REMPLACER LA GRILLE DE TARIFICATION - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-344 *modifiant le règlement initial de tarification REG-7 afin de remplacer la grille de tarification.*

151117-498

11.3 **RÈGLEMENT REG-345 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2016 - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Lucier à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-345 *concernant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2016.*

151117-499

11.4 **PROCÉDURES JUDICIAIRES - P. BAILLARGEON LTÉE - APPEL D'OFFRES SP-11-426 (TRAVERSE D'AQUEDUC ENTRE LES RUES VENISE ET VICTOR-HUGO) - ENTENTE À L'AMIABLE**

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accepte la convention de règlement à intervenir dans le dossier de la Cour supérieure, portant le numéro 505-17-006535-134, en lien avec la réalisation du contrat 2011-GEN-13/SP-11-426 octroyé à P. Baillargeon Ltée, pour un montant de 160 000 \$ en règlement complet et final du litige en capital, frais et intérêt. La greffière est autorisée à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151117-500

11.5 **DEMANDE À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – DOSSIER PIZZA PIZZA LIMITED C. BROSSARD – FRAIS DE REPRÉSENTATION**

Considérant la requête introductive d'instance de Pizza Pizza Limited contre la Ville à l'encontre du règlement REG-339 interdisant la restauration à proximité d'une école secondaire;

Considérant que ce litige visant l'interdiction de la malbouffe dans les secteurs scolaires est d'intérêt pour tous les élus municipaux du Québec;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil demande, à l'Union des municipalités du Québec, une contribution pour le remboursement des frais de représentation dans ce dossier conformément aux dispositions du *Règlement 17 - CA 2014-05-09 portant sur le Fonds d'aide juridique de l'UMQ*. La directrice des services juridiques est autorisée à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151117-501

11.6 **MAIRE SUPPLÉANT - NOMINATION - PIERRE O'DONOUGHUE**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu qu'en cas d'impossibilité d'agir du maire, Monsieur Paul Leduc, le conseil nommé, pour une durée indéterminée, le conseiller Pierre O'Donoghue, maire suppléant de la Ville de Brossard.

La présente abroge la résolution 150825-369.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Urbanisme

151117-502

12.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAL - RÉUNION DU 26 OCTOBRE 2015

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du procès-verbal du 26 octobre 2015 et approuve les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal :

- CCU-20151026-5.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6037, avenue Auteuil – construction – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20151026-5.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 5819 et 5823, rue Anthony – construction – deux habitations unifamiliales jumelées*
- CCU-20151026-5.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 6020-6022, avenue Albanie – construction – habitation bifamiliale isolée*
- CCU-20151026-5.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 980 et 990, chemin des Prairies – construction – deux habitations unifamiliales isolées*
- CCU-20151026-5.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 1646 et 1650, rue Allard – construction – habitation unifamiliales jumelée*
- CCU-20151026-5.6** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 8831, rue Rhoda – construction – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20151026-5.9** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – 9276, rue Récollet – construction – habitation unifamiliale isolée*
- CCU-20151026-7.1** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8700, boulevard Leduc, suite 20 – Quartier Dix30 – phase 4a – bâtiment F7 – affichage – Voisin*
- CCU-20151026-7.2** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9170, boulevard Leduc, suite 130 – Quartier Dix30 – phase 3 – bâtiment S2 – affichage – Zara*
- CCU-20151026-7.3** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9190, boulevard Leduc, Suite 210 – Quartier Dix30 – phase 3 – bâtiment S5 – affichage – Skara*
- CCU-20151026-7.4** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 8900, boulevard Leduc, suite 30 – Quartier Dix30 – phase 4a – bâtiment F8 – affichage – GNC*
- CCU-20151026-7.5** *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), 9105, boulevard Taschereau, suite 109 – affichage directionnel – Familiprix.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151117-503

12.2 AGRILE DU FRÊNE – ABATTAGE ET ESSOUCHEMENT DES FRÊNES

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-15-909 relatif à l'abattage et l'essouchement des frênes publics, du 23 novembre 2015 au 1^{er} juin 2016, au plus bas soumissionnaire conforme, Paysagistes Roger Martel inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, au montant de 98 800,31 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151117-504

12.3 SOLLICITATION VOIE PUBLIQUE - GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS DE LA RIVE-SUD - AUTORISATION

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil autorise la Grande guignolée des Médias à faire de la sollicitation sur la voie publique, le 3 décembre 2015, de 6 heures à 20 heures aux intersections mentionnées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Génie

151117-505

13.1 CONSTRUCTION DU PONT D'ÉTAGEMENT DU QUARTIER - ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU BELL - CONSENTEMENT

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil approuve les travaux de Bell Canada à être effectués dans le cadre du projet du pont d'étagement du Quartier selon le document *Consentement des travaux sur commande, graphe H29131*, daté du 23 octobre 2015, au coût de 60 233,30 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes
--

151117-506

14.1 SUBVENTION - ACCEPTATION

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde une subvention de 5 000 \$ en 2016 à *Festival Classica inc.* qui sera versée sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Dépôt – documents

151117-507

15.1 ÉMISSION D'OBLIGATIONS - 5 361 000 \$ - 3 NOVEMBRE 2015 - OCTROI DE CONTRAT - DÉPÔT

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'adjudication de l'émission d'obligations du 3 novembre 2015, adjugé par le trésorier conformément au règlement REG-83 *concernant la délégation de certaines compétences à certains fonctionnaires*.

151117-508

15.2 LISTE DES COMPTES À PAYER - DU 15 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE 2015 – DÉPÔT

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 15 octobre au 11 novembre 2015, est déposée.

151117-509

15.3 RAPPORT ANNUEL 2014 DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE - DÉPÔT

Le conseil prend acte du dépôt du bilan de la gestion de l'eau potable de la Ville de Brossard pour l'année 2014.

151117-510

15.4 DÉNEIGEMENT DES BRETELLES D'AUTOROUTE 30 BOULEVARD DE ROME ET AUTOROUTE 10 BOULEVARD DU QUARTIER – CONTRAT - DÉPÔT

En vertu de la résolution 121210-472, la Ville a signé, avec le ministère des Transports du Québec, une entente sur la délégation de compétence concernant le déneigement des bretelles autoroute 30 boulevard de Rome et autoroute 10 boulevard du Quartier.

Le conseil prend acte des contrats relatifs au déneigement des bretelles autoroute 30 boulevard de Rome et autoroute 10 boulevard du Quartier pour la saison 2015-2016, octroyés à Les Constructions Bricon pour celle du boulevard de Rome, représentant pour la Ville un montant de 44 175,35 \$, et à Location Benoit pour celle du boulevard du Quartier, représentant un montant de 12 835,83 \$. Le paiement s'effectue au ministre des Finances.

16. Conseil d'agglomération

151117-511

16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2015 - ORIENTATIONS

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-151022-1.2, 1.5 à 1.11, 1.13, 1.16 et 1.19 à 1.23.

Le conseil donne au maire et à son représentant l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou de plusieurs orientations si de nouveaux éléments ou de nouvelles informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151117-512

16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE

Le maire, Paul Leduc, ne mentionne aucun fait relatif à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 22 octobre 2015.

17. Levée de l'assemblée

151117-513

17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que la séance soit levée à 21 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE MAIRE,

LA GREFFIÈRE ADJOINTE,

Paul Leduc

Louise Bouvier